



PM/SS

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

RUE GABRIEL PERI (V.C.)
RUE GEORGES JEHENNE (V.C.)
RUE LOUIS ROUSSEAU (V.C.)
RUE VOLTAIRE (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 25 octobre 2022 pris dans le cadre d'un tournage de film – « La Grande Odalisque » – réalisé rue Gabriel Péri et Place Voltaire par la société Gaumont Production – 30 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les besoins du tournage nécessitent la mise en place de dispositions provisoires complémentaires touchant la circulation rues Gabriel Péri, Georges Jéhenne, Louis Rousseau et Voltaire, afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes du **jeudi 3 novembre 2022 à 19 heures au vendredi 4 novembre 2022 à 2 heures 30** et du **vendredi 4 novembre 2022 à 19 heures au samedi 5 novembre 2022 à 2 heures 30** :

➤ rue Gabriel Péri

- **Rue barrée par intermittence** (3 minutes maximum) sauf pour les véhicules d'urgence et de jeu et les riverains et selon les besoins des prises de vues sur le tronçon compris **entre la rue Georges Jéhenne et l'avenue Georges Gosnat** :
 - les véhicules seront **déviés** par la rue Francisco Ferrer, l'avenue Danielle Casanova et l'avenue Georges Gosnat
 - pour les riverains des rues Gabriel Péri, Estienne d'Orves, Georges Jéhenne, Louis Rousseau et Voltaire uniquement, mise à **double sens de circulation** du tronçon compris **entre les rues Francisco Ferrer et Estienne d'Orves**, avec **limitation de vitesse à 30 km/h**,
 - **Un pré-barrage** sera installé au carrefour formé avec la Place Danton
 - **Un pré-barrage** sera installé au carrefour formé par la rue Pierre Brossolette et l'avenue Pierre Sémard,
 - **Un pré-barrage** sera installé au carrefour formé par la rue Ledru Rollin et l'avenue Danielle Casanova

➤ rue Georges Jéhenne

- **inversion du sens de circulation** : la circulation se fera depuis la rue Gabriel Péri vers la rue Louis Rousseau, avec débouché en priorité à droite,
- **limitation de vitesse à 30 km/h**

IVRY
S/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

➤ rue Louis Rousseau

- **inversion du sens de circulation** sur le tronçon compris **entre les rues Georges Jéhenne et Estienne d'Orves** : la circulation se fera depuis la rue Georges Jéhenne vers la rue Estienne d'Orves, avec débouché en priorité à droite,
- **mise en impasse** (double sens de circulation) depuis la rue Georges Jéhenne du tronçon compris **entre la rue Georges Jéhenne et l'avenue Georges Gosnat** : les **véhicules débouchant de la rue Georges Jéhenne** seront **prioritaires** sur ceux circulant rue Louis Rousseau de la rue Voltaire vers la rue Georges Jéhenne
- **limitation de vitesse à 30 km/h**

➤ rue Voltaire

- **Rue barrée par intermittence** (3 minutes maximum) sauf pour les véhicules d'urgence et les riverains et selon les besoins des prises de vues.
- **Mise à double sens, pour les riverains uniquement, en dehors des prises de vues, avec limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de la société Gaumont Production qui positionnera à cet effet 6 hommes trafic sur zone.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Gaumont Production « La Grande Odalisque » – 30 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 25 OCT. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 26 OCT. 2022



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon